

Appels à projet

IMPRO-Spectacle - Améliorer la prévention des risques dans les organisations du spectacle

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant / Les Nuits de Fourvière - Lyon (69)

- **Date limite de dépôt des candidatures** : 07/10/2022
 - **Mail de contact** : cyril.puig@pogo-developpement.fr
 - **Date de publication** : 08/09/2022
 - **Nom de la structure** : Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant / Les Nuits de Fourvière
 - **Lieu de travail** : Lyon (69)
-

Description de l'offre

IMPRO-Spectacle est un dispositif d'accompagnement gratuit sur 3 ans qui vise à développer la prévention dans le secteur du spectacle vivant.

Comment ça marche ?

8 entreprises du spectacle seront accompagnées durant 3 ans pour mettre en œuvre des actions dans l'un des domaines suivants :

- Document unique d'évaluation des risques professionnels et plan d'action
- Charge de travail
- Risques psychosociaux et qualité de vie et des conditions de travail
- Transformations et changements
- Violences et harcèlement sexistes et sexuels
- Inclusion et diversité
- Dialogue managérial
- Dialogue social

Cet accompagnement est gratuit. Il permettra aux entreprises de bénéficier de 5 jours d'accompagnement par an pour faire progresser la prévention dans leur organisation. Ce travail vise également à capitaliser des ressources qui seront diffusées sur le site prevention-spectacle.fr et dans les magazines professionnels La Lettre du spectacle et L'Actualité de la scénographie. Voici quelques questions auxquelles nous espérons répondre grâce à cet accompagnement :

- Quels outils adaptés au secteur du spectacle servent la prévention des risques ?
- Quels sont les moteurs pour passer à l'action ?
- Quelles sont les bonnes pratiques ?
- Comment définir la performance d'une entreprise de spectacle ?
- En matière d'organisation du travail, quels sont les freins à la création ?

Comment être accompagné ?

8 entreprises seront sélectionnées dans le cadre de cet appel à projet. Les critères pour pouvoir postuler sont les suivants :

- Être une entreprise de spectacle (application d'une des 3 conventions collectives du spectacle : CCNEAC, CCNSVP, Synpase)
- Être employeur d'au moins 1 salarié en CDI
- Être une entreprise basée en région Auvergne Rhône-Alpes
- Faire état d'une motivation sérieuse et de l'engagement de la direction

Afin de postuler, nous vous invitons à nous transmettre les éléments suivants :

- Une lettre de motivation faisant état de la thématique qui vous mobilise. Cette lettre de motivation doit être signée par le représentant légal de la structure et par la direction
- Une courte présentation de votre structure
- Le CV de la personne en charge du projet dans votre structure

Ces éléments doivent être transmis à l'adresse suivante : cyril.puig@pogo-developpement.fr Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Cyril Puig, Pogo développement : 06 84 86 56 06 La date limite des candidatures est fixée au **7 octobre**

Quelles sont les étapes de la sélection ?

Les entreprises sélectionnées s'engagent à :

- S'investir durant 3 ans à raison de 5 journées par an avec un consultant
- Désigner un salarié en charge du projet dans l'entreprise
- Participer aux temps d'échanges collectifs
- Contribuer à alimenter les ressources qui seront diffusées sur le site prevention-spectacle.fr ; La Lettre du spectacle et L'Actualité de la scénographie (le cas échéant, sous anonymat)

Qui finance ce projet ?

IMPRO Spectacle est financé par :

- [La Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités](#) - DREETS AURA
- [L'AFDAS](#)
- [Le Fonds pour l'amélioration des conditions de travail - FACT](#)
- [L'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail - ANACT](#)



afDas



IMPRO-Spectacle est un projet porté par : [Les Nuits de Fourvière](#) et Auvergne-Rhône-Alpes



Spectacle Vivant.

Lien de l'offre : <https://auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr/offres/impro-spectacle-impulser-le-mouvement-pour-la-prevention-des-risques-dans-les-organisations-du-spectacle/>